



ÉDUCATION

« M'sieur, vous êtes raciste » : l'accusation qui angoisse les profs

Taquinerie ou reproche sérieux ?
Les enseignants ne savent pas toujours
comment réagir face à cette critique lancée
par certains élèves. Au risque du non-dit.

PAR AGNÈS LAURENT



Beaucoup de professeurs croient à la vertu de l'explication pour ne pas s'enfermer dans une situation inextricable qui pourrait les mener à l'autocensure.

Certains hésitent, d'autres déclinent d'emblée. Ils ont peur de tout mélanger ou, plus exactement, qu'on mélange tout. L'islamophobie, les débats qui ont suivi l'assassinat de Samuel Paty et cette question qu'on leur pose, celle de la peur d'être accusé de racisme par l'un de leurs élèves. Petit à petit, pourtant, les langues se délient. Les souvenirs reviennent chez ces enseignants qui travaillent dans des quartiers métissés. En effet, il a pu arriver qu'un enfant les traite de raciste après avoir été puni. Ils ont parfois senti des interrogations dans les regards lorsqu'ils ont étudié certains textes littéraires, où l'on trouve des mots aujourd'hui connotés tels que « nègre ». Mais ils ne veulent pas en faire toute une histoire. Quitte à laisser le non-dit s'installer.

Souvent, l'épisode ne dure pas plus de quelques minutes. Un rappel à la discipline, et la réflexion jaillit, pleine de frustration : « Monsieur, vous me punissez parce que je suis Noir. » Tout aussi vite, et souvent dès la fin du cours, l'élève s'excuse et explique qu'il n'a pas voulu parler de racisme, mais d'injustice. L'enseignant traite l'incident avec humour ou sévérité, en fonction de son expérience et de sa classe. Beaucoup l'oublie aussitôt : « Cela reste assez anecdotique », résume Pierre*, trente ans de carrière en qualité de professeur de lettres, dont dix en réseau d'éducation prioritaire. Simon*, plus jeune, s'interroge après avoir entendu une réflexion similaire dans la bouche d'une collégienne : « Est-ce qu'elle me dit ça pour me blesser ou parce qu'elle y croit ? C'est, en tout cas, symptomatique du fait qu'elle se perçoit d'abord comme Noire. » Parfois, ce sont les textes littéraires qui se transforment en chausse-trapes. Celui-ci se souvient d'avoir un jour fait allusion à *La Vie devant soi* de Romain Gary et au langage peu châtié de son narrateur, le petit Momo... Mohammed de son prénom complet. Un groupe d'élèves le charrient, « Monsieur, vous êtes raciste ». Cette fois-là, il ne s'agissait que d'une plaisanterie d'enfants taquins, mais il ne les connaissait pas encore très bien et s'est un peu inquiété. Plus récemment, c'est d'Homère et du personnage de la magicienne Circé qu'est venu le malentendu. Le professeur évoque la beauté de sa peau diaphane, un collégien comprend qu'il préfère les peaux blanches aux noires. L'heure suivante, il s'en émeut auprès de l'enseignant d'histoire, qui

démène et réexplique la notion de beauté à travers l'Histoire. « S'ils ont retenu ça, ce sera bien », souffle l'adulte à l'origine du quiproquo. Pour d'autres, c'est le mot « nègre » ou « négresse » employé dans *Tartarin de Tarascon* ou dans *L'Éducation sentimentale* qui nécessite qu'on s'y arrête et qu'on explique.

Difficile de trouver l'équilibre entre écarter le sujet d'un revers de main ou le prendre tellement au sérieux qu'il provoque autocensure et angoisse permanente. Chez les élèves, ces réactions ont un véritable ancrage dans leur vie quotidienne, elles sont une révolte contre l'institution scolaire qui leur a vendu l'égalitarisme universel sans tenir ses promesses. « Quand les adolescents issus de l'immigration prennent conscience que ce projet n'existe pas pour eux, un sentiment de trahison s'installe », souligne Alessandro Bergamaschi, sociologue de l'éducation à l'université Côte d'Azur/INSPE de Nice, et membre de l'unité de recherche « Migrations et société » du CNRS. « Ce sentiment d'inégalité de réussite se superpose à l'appartenance ethnique et alimente l'idée que l'école discrimine, et que certains enseignants sont racistes », ajoute-t-il. Déjà, en 2008, selon l'enquête « Trajectoires et origines » de l'Ined, deux fois plus d'élèves issus de l'immigration estimaient avoir été traités différemment des autres enfants en matière de discipline (8 %, contre 4 %) et trois fois plus, à propos de la manière dont on s'adressait à eux (9,5 %, contre 3 %).

Pourquoi ces jeunes se sentent-ils victimes de racisme au quotidien quand ceux qui font cours n'ont pas le sentiment de mal agir ? Sans doute parce que, pour ces lycéens, le phénomène dépasse l'acception classique d'un individu ou d'un Etat hiérarchisant les gens en fonction de leur couleur de peau. « Quand les élèves disent "vous êtes raciste", ils parlent des rapports de pouvoir au sein de l'école, du sentiment d'injustice qui se nourrit de leur expérience, des micro-agressions qu'ils subissent, alors que l'enseignant ne s'en rend même pas compte. Cela montre la mésestimation qui existe entre l'école et une partie des adolescents », complète Fabrice Dhume, sociologue, membre du collectif CRISIS. Une dissension qui se nourrit aussi du décalage entre l'éloignement physique et le parcours des uns et des autres. Geneviève le reconnaît, si elle a traversé vingt-cinq ans de carrière en région parisienne sans encombre, c'est sans doute parce qu'elle habitait le quartier où elle

travaillait et portait le nom de son époux maghrébin. Ses élèves la considéraient comme étant « dans le même camp qu'eux ». Pour des collègues plus jeunes, parachutés loin de leur quartier d'origine, la tâche est bien plus ardue.

Chacun tente de trouver la bonne méthode. En histoire, Christophe aborde le sujet du racisme avec sa classe de cinquième via l'exemple des Roms, ce qui permet de ne pas réduire la question à « Blancs contre Noirs », d'évoquer la notion de préjugés, et de rappeler que la loi punit le racisme. En lettres, Geneviève a arrêté d'étudier *L'Île des esclaves* de Marivaux, dont l'épilogue justifie l'esclavage. Et elle appréhende différemment *L'Etranger* d'Albert Camus depuis ses échanges nourris avec des élèves : « Ce n'est pas seulement une fable existentielle sur un homme étranger à lui-même. C'est quand même un Blanc qui tue un Arabe. On nous met sous le nez un système colonial dans lequel l'Arabe s'appelle l'Arabe et n'a pas d'identité. Et,

Le chiffre

 **8 %** des descendants d'immigrés estiment avoir été traités différemment des autres élèves à l'école en matière de discipline (4 % en moyenne).
Source : Ined/Téo.

« Ce n'est pas le sujet. Je trouve ça aussi idiot que de supprimer la scène de la mort de Carmen au prétexte que ça justifie le féminicide. »

Tous apprennent en marchant. L'expérience les y aide et, depuis quelques années, une sensibilisation à ces questions est prévue dans la formation des enseignants. Certains, conscients de la violence ressentie par leurs élèves, tentent de la déminer sans renoncer. Beaucoup croient à la vertu de l'explication pour ne pas s'enfermer dans une situation inextricable. Au fond, une seule angoisse les tenaille vraiment, c'est l'irruption de la malveillance et de la mauvaise foi. A ce moment-là, ils se sentiraient vraiment en danger. Avec ce sentiment lancinant de ne pas savoir ni quand ni pourquoi ils pourraient en être victimes. *

* Les prénoms ont été modifiés.

Mémoire

Archives : la galère des historiens

Les chercheurs n'ont plus accès aux documents secret-défense datant de plus de cinquante ans. Des associations s'interrogent sur une « raison d'Etat ».

Ni grand soir ni petit matin. Les historiens ont accueilli avec dépit l'annonce d'Emmanuel Macron, le 9 mars, de déclassifier « au carton » et non plus « à la feuille » les documents estampillés secret-défense, notamment ceux de la guerre d'Algérie. Cette décision ne changera pas les tracasseries auxquelles ils sont confrontés depuis le 1^{er} janvier 2020. « Au moins, Emmanuel Macron se rend compte qu'il y a un problème. Mais cette annonce ne le règle pas », résume Thomas Vaisset, maître de conférences en histoire à l'université du Havre.

Au sein des cartons déclassifiés, les feuilles estampillées « secret » le demeureront et ne pourront toujours pas être prises en photo, sauf à risquer une condamnation pour « compromission du secret de la défense nationale », un délit passible de cinq ans de prison. Il faut donc adresser une demande aux archivistes et attendre le feu vert ou rouge de l'administration émettrice du document. « Cela prend généralement de deux à trois mois », indique Thomas Vaisset. « Parfois, les services ne répondent jamais », glisse Céline Guyon, présidente de l'Association des archivistes français. Un doctorant de l'université de Nanterre travaillant sur l'OAS se voit ainsi opposer un silence pesant depuis des années, alors que sa thèse doit être bouclée à la fin de 2022.

Un collectif d'historiens et d'archivistes a déposé un recours devant le Conseil d'Etat contre ces nouvelles règles qui leur paraissent contraires à la loi de 2008. Celle-ci dispose que les documents secret-défense sont communicables « de plein droit » au bout de cinquante ans. « Notre crainte est qu'une nouvelle loi soit votée », confie Thomas Vaisset. Carl l'Elysée a aussi annoncé vouloir « résorber le hiatus » en matière d'archives, en modifiant la législation « avant l'été ». L'une des pistes serait de faire valider a posteriori les restrictions. En janvier, une délégation d'historiens et d'associatifs a rencontré le général Durieux, chef du cabinet militaire du Premier ministre. Le haut gradé s'est engagé à « trouver une solution ». * **ÉTIENNE GIRARD**